



MISSION PERMANENTE DU SENEGAL  
auprès des Nations Unies  
229 East 44<sup>th</sup> Street  
New York, NY 10017

-----  
Tél : (212) 517 9030  
Fax : (212) 517 3032

**0307/REPSEN/NY/FF/vds**

New York, le 11 mai 2023

**Monsieur le Directeur,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, le message de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, à l'occasion de la commémoration du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Naqba, prévue le 15 mai 2023.

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur**, les assurances de ma parfaite considération.

**L'Ambassadeur**  
**Représentant Permanent**

A red circular stamp with the text 'MISSION PERMANENTE DU SENEGAL AUPRES DES NATIONS UNIES' around the perimeter. In the center, there is a signature in blue ink.  
**Cheikh NIANG**

**Monsieur Elio TAMBURI**  
**Directeur de la Division des Droits des Palestiniens**  
**Département des Affaires politiques et**  
**de la Consolidation de la Paix des Nations Unies**  
**New York**

**Email : [odessa.plet@un.org](mailto:odessa.plet@un.org)**

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**Un Peuple – Un But – Une Foi**



**Cérémonie de commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Naqba  
par l'Assemblée générale des Nations Unies**

\*\*\*\*\*

**Message de S.E.M. Macky SALL,  
Président de la République du Sénégal**

*New York, le 15 mai 2023*

\*\*\*\*\*

A l'occasion de la célébration solennelle par l'Assemblée générale des Nations Unies, du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Naqba, marquant la catastrophe qui a frappé le peuple palestinien en 1948, j'exprime ma grave préoccupation devant l'impasse dans laquelle se trouve la question palestinienne.

Plusieurs décennies après la Naqba de 1948, la situation sécuritaire et humanitaire en Palestine continue de se détériorer, sans aucune perspective de règlement pacifique du conflit israélo-palestinien.

En adoptant la Résolution 77/23 du 30 novembre 2022, à l'origine de cette cérémonie commémorative de la Naqba, l'Assemblée générale a voulu, par cette manifestation de haut niveau, comprenant, entre autres, la diffusion d'archives et de témoignages, rappeler à notre conscience collective le devoir de mémoire contre l'oubli de la tragédie de 1948, et notre responsabilité commune de trouver une solution à l'un des plus vieux conflits de notre époque.

De toute évidence, le règlement définitif de la question palestinienne reste une condition essentielle de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient.

Il est donc temps de mettre un terme à la politique d'occupation des terres palestiniennes et d'œuvrer à la création de conditions propices au rétablissement de la confiance pour la reprise des négociations entre les parties prenantes. J'appelle instamment le Quartet à assumer ses responsabilités à cet effet.

Je tiens, enfin, à renouveler le soutien sans faille du Sénégal au Peuple palestinien dans sa quête légitime d'un État indépendant et viable, avec Jérusalem-Est comme capitale, vivant côte à côte avec Israël, chacun à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.